

JY'PROGERM

désinfectant décontaminant

Désinfectant et décontamination du linge qui s'utilise à basse température sur tout type de linge, y compris les textiles délicats et couleurs, dans les cycles de lavage en phase de prélavage (décontamination) ou en phase de rinçage (désinfection). Peut également s'utiliser en trempage.

De part sa forte concentration en matières actives, s'utilise principalement en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et très dures avec des doseurs automatiques.

Couvre un large spectre antimicrobien grâce à une association de 2 principes actifs synergiques.

Il a un effet désodorisant, fraîcheur eucalyptus, et ne contient pas d'aldéhyde. Bactéricide selon EN 1276 et EN 13697. Levuricide selon EN 1650 et EN 13697. Fongicide selon EN1650. Virucide selon EN14476 sur spectre total, spectre limité et virus enveloppés, et EN16777 sur spectre total.
(voir au verso le tableau pour plus de détails sur les normes.)

→ Données techniques :

Aspect :

liquide limpide incolore

pH :

11,2 - 12,2

Densité :

1,00 - 1,02

→ Mode d'emploi :

Trempage : dilution à partir de 2,5 g/L dans l'eau.

Prélavage (décontamination) : doser à 15g/kg de linge sec.

Rinçage (désinfection) : dilution et temps de contact selon l'efficacité désinfectante souhaitée.

Temps d'action : se référer aux normes ci-après selon l'action bactéricide et virucide souhaitée.

→ Précautions :

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas mélanger à un autre produit, il perdrait son efficacité.

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

→ Caractéristiques :

Sécurité selon FDS : Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1. Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1.

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

Produit biocide : TP 2 : chlorure de diacyldimethylammonium, CAS : 7173-51-5, 25,50 g/kg ; N,N-Bis(3 aminopropyl) dodecylamine, CAS : 2372-82-9, 54,60 g/kg.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)3 27 39 32 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFLA)

→ Emballage :

carton de 4 bidons de 5 L, bidon de 20 L.

26/11/2025 Ind.9

propriétés microbiologique JY 'PROGERM désinfectant décontaminant

	NORMES				SOUCHEs
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	2,5 g/L	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	2,5 g/L	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13727	5 g/L	5 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
LEVURICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	2,5 g/L	15 min	20°C	Candida albicans
	EN 13697	2,5 g/L	30 min	20°C	Candida albicans
	EN 13624	5 g/L	15 min	20°C	Candida albicans
FONGICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	10 g/L	60 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
VIRUCIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 14476	5 g/L	5 min	20°C	H1N1 (virus influenza)
	EN 14476 spectre limité**	5 g/L	30 min	20°C	Adénovirus type 5, Norovirus murin
	EN 14476 virus enveloppés*	10 g/L	5 min	20°C	Virus de la vaccine
	EN 14476 spectre total***	25 g/L	30 min	20°C	Adénovirus type 5, Norovirus murin, Poliovirus sabin
	EN 16777 spectre total***	25 g/L	30 min	20°C	Adénovirus type 5, Norovirus murin

*VIRUS ENVELOPPÉS

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'Hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de la grippe
 Poxviridae

**SPECTRE LIMITÉ

autres souches couvertes par la norme

Rotavirus
 Adénovirus type 5
 Norovirus murin
 Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de la grippe
 Poxviridae

***SPECTRE TOTAL

autres souches couvertes par la norme

Pollovirus sabin
 Adénovirus type 5
 Norovirus murin
 Rotavirus
 Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)

Poxviridae
 Entérovirus
 Virus de l'hépatite A (VHA)
 Parvovirus B19
 Rhinovirus
 Poliomavirus
 Caliciviridae
 Astrovirus
 Virus de l'hépatite E (VHE)
 Papillomavirus